



Déclaration de l'ANPIHM.

Ne tombons pas dans le piège gouvernemental !

La Direction Générale de l'Habitat et de l'Urbanisme a été conduite par le Gouvernement dont elle dépend à appeler plusieurs Associations à une rencontre ce mardi 24 avril 2018 pour, paraît-il, définir ensemble le concept « d'évolutivité » et de chercher à le matérialiser.

Voici notre réponse ci-dessous :

Monsieur,

Comme vous le savez, le Gouvernement dont dépend votre Administration, plus sensible aux doléances financières des principaux lobbies immobiliers qu'à l'intérêt général de la population, a décidé que la réglementation définissant depuis le début des années 80 « l'unité de vie » permettant, même de manière partielle, le déplacement d'une personne en fauteuil roulant ne s'appliquerait plus pour 90 % des appartements à construire en rez-de-chaussée ou desservis par ascenseur.

De plus, comme vous le savez aussi, ce toujours pour les mêmes raisons, le Gouvernement se refuse à abaisser l'obligation d'ascenseur de R+4 à R+3 au motif d'une augmentation des coûts de construction et, en conséquence, des charges locatives jugée insupportable pour de nombreux locataires du parc social.

Parallèlement, le Gouvernement encourage, voire contraint les bailleurs sociaux à acheter en VEFA à des promoteurs privés de nombreux appartements neufs (40% de la production d'appartements HLM en 2017), au surcoût induit, selon la Caisse des Dépôts, de 10 % en Région parisienne et 18 % en Province !

Or, la moitié de ce surcoût suffirait à lui seul à financer 2 à 3 fois plus d'ascenseurs que nécessaire, et partant à rendre accessibles tous les appartements des immeubles R+3 à construire ...

Quant à prétexter de l'augmentation des loyers, quand ce même gouvernement vient de diminuer le montant des APL des locataires les plus modestes ...

Dans ces conditions, il apparaît très clairement que votre invitation faite, sur ordre du Gouvernement, à quelques Associations, dont l'ANPIHM, ayant pour motif annoncé de définir avec vous ce fameux concept « d'évolutivité », n'a en réalité que deux objectifs :

Le premier, de tenter d'amoindrir la portée gravissime de l'instauration d'« une politique de quotas » de logements accessibles et habitables immédiatement sans travaux,

Le second, de laisser croire à l'existence d'une véritable concertation entre le Gouvernement et l'Administration d'une part, et les représentants des personnes dites handicapées d'autre part, alors que ce n'est pas et que cela n'a jamais été le cas depuis l'annonce par le Président de la République de ses intentions sur le sujet en juillet 2017, celui-ci et son gouvernement n'ayant pas dévié d'un pouce de leurs objectifs initiaux.

C'est pourquoi, l'ANPIHM n'entendant en aucun cas participer à une grossière opération politique, décline par la présente votre invitation pour le mardi 24 avril.

Dans cet esprit, l'ANPIHM appelle les deux Associations invitées par vos soins à crédibiliser cette manœuvre gouvernementale décidée en urgence à ne pas tomber dans le piège ainsi tendu et à décliner également votre invitation.

Cordialement.

Vincent Assante.